



Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick

Lettre ouverte

Dieppe, le 15 décembre 2023 – *Lettre ouverte du président de l'Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB), Marcel Larocque. La lettre fait état de la situation actuelle des soins envers les personnes aînées de la province, 18 mois après la publication du rapport *Vieillir dans l'indifférence et l'indignité au Nouveau-Brunswick*, rendu public par l'AFANB le 15 juin 2022. La lettre a été envoyée au premier ministre, à la ministre responsable des Aînés et aux principaux médias de langue française de la province.*

18 mois sans soins adéquats, est-ce de l'indifférence ?

L'Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) a publié le rapport *Vieillir dans l'indifférence et l'indignité au Nouveau-Brunswick*, le 15 juin 2022. Ce rapport brosse un portrait très sombre mais réaliste des conditions des personnes aînées, particulièrement celles qui reçoivent des services dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux ainsi qu'à domicile. Le rapport est disponible en français et en anglais sur le site Web de l'AFANB à l'adresse : <https://www.afanb.org/recherches-et-etudes/>

Les principales recommandations de ce rapport touchent, entre autres, l'établissement de comités de familles, l'amélioration de la communication entre les directions d'établissements et de services de soins de longue durée pour les personnes aînées et les familles des personnes bénéficiaires de ces services ; une transition graduelle vers un plus grand investissement dans les soins à domicile et une révision des normes des foyers de soins, incluant les foyers de soins spéciaux.

Le rapport est le résultat d'un travail de longue haleine par le Comité d'action sur la bienveillance envers les aînés de l'AFANB. La création de ce comité a fait suite à une activité organisée le 15 juin 2021 à l'occasion de la Journée mondiale de la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés. Une table ronde virtuelle d'experts et de gens intéressés avait attiré plus de 70 personnes qui ont demandé à l'AFANB de poursuivre le travail pour faire connaître le fléau de la maltraitance envers les personnes aînées au Nouveau-Brunswick. Le comité s'était mis à la tâche et s'était fixé comme objectif de contribuer à l'amélioration d'un système qui manque lamentablement à sa mission pour prendre soin des personnes aînées.

Depuis le dépôt du rapport il a 18 mois, cette question semble laisser les décideurs politiques indifférents. Nous sommes déçus de l'inaction par rapport aux recommandations clés de ce rapport. La situation était urgente il y a 18 mois, imaginez-vous maintenant !

Nous souhaitons que le sort des personnes aînées francophones au Nouveau-Brunswick saura suffisamment attirer votre attention pour faire l'objet d'un débat public.

Marcel Larocque
Président
Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick

c.c. Blaine Higgs, premier ministre
Kathy Bockus, ministre responsable des Aînés

-30-

Pour plus d'information :
Marc Angers : (506) 386-0090
Courriel : dg@afanb.org